

## Convention de mise à disposition d'une tablette, prioritairement aux élèves boursiers, afin d'assurer la continuité pédagogique durant la période de confinement décrété pour faire face à l'épidémie de COVID-19

### MENTION D'INFORMATION : Données personnelles

#### Responsables de traitement :

- Mme DI NATALE chef d'établissement du Collège de Trois Bassins, bénéficiaire du plan numérique – Appel à projets (AAP) 2015, 2016 et 2017

#### Maîtrise d'ouvrage :

- M. Accot, référent numérique « tablettes »

#### Maîtrise d'œuvre :

- M. Accot, **référent numérique « tablettes »** en lien avec la DANE

Déléguée à la Protection des Données (DPD-DPO) : [dpd@ac-reunion.fr](mailto:dpd@ac-reunion.fr)

#### Objet du traitement de données :

##### Finalités :

- les traitements ont pour objet de :
  - identifier les élèves boursiers et isolés qui doivent bénéficier d'un équipement pour des usages connectés et déconnectés ;
  - leur attribuer une tablette faisant partie du lot réceptionné par le collège d'affectation engagé dans le Plan numérique – AAP 2015, 2016 et 2017 ;
  - opérer la synchronisation des tablettes avec la solution de gestion de flotte de l'académie pour s'assurer de la configuration des paramètres de sécurité de la tablette compatibles avec le prêt sur le réseau de l'établissement avant distribution.
  - faire signer la convention de mise à disposition charte d'utilisation des tablettes aux parents.
- **base légale** : en application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et de la Loi Informatique et Libertés (LIL), ces traitements relèvent de l'exécution de la mission d'intérêt public dont sont investis M. le Recteur et Mmes, MM. Les chefs d'établissement des EPLE concernés, excepté pour l'administration du MDM qui relève des intérêts légitimes poursuivis par M. le Recteur.

## Données ou catégories de données traitées

- Données d'identification des personnes concernées :

- du responsable légal : nom, prénom, adresse postale complète, code postal et ville de résidence, lien de parenté avec l'élève, signature du parent répondant
- des enfants du responsable légal répondant, scolarisés dans le collège : nom, prénom, classe, établissement d'affectation (nom et RNE), adresse de l'établissement d'affectation,
- le référent « tablettes » : nom, prénom, adresse électronique pédagogique
- le professeur principal : nom, prénom, adresse électronique pédagogique
- Données d'identification du matériel prêté, liées à l'activité des élèves par le biais de l'équipement : numéro de série et numéro d'inventaire de la tablette mise à disposition de l'élève, ID de l'appareil ;
- Autres données de la famille en cas de vol ou perte, informations issues du procès-verbal de plainte ou de main-courante
- Données de connexion de l'utilisateur : le nombre d'heures/jours depuis la dernière synchronisation de la tablette avec le MDM ;
- Données de localisation : désactivation de la géolocalisation sur tous les appareils mais qui sera rendue possible par le biais du MDM en cas de perte, de vol ou pour toute tablette non restituée. Dans ces cas, les tablettes concernées seront désactivées à distance et complètement verrouillées.
- Données scolaires et traces d'apprentissage des élèves (du côté des établissements) : éléments de la vie scolaire des élèves pendant le confinement de type évaluations, productions d'élèves, résultats, devoirs réalisés par les élèves.

## Sources des données

La collecte des données est directe.

## Caractère obligatoire du recueil des données

La collecte est nécessaire au suivi pédagogique et à la distribution de matériel.

Elle ne fait l'objet d'aucune prise de décision automatisée. Et aucun transfert des données hors UE n'est effectué.

## Personnes concernées

- Les élèves boursiers isolés, scolarisés dans les collèges publics de l'académie ayant bénéficié des AAP 2015, 2016 et 2017 ;
- les responsables légaux ;
- le référent numérique « tablettes »

## Destinataires ou catégories de destinataires des données à caractère personnel

- les administrateurs du logiciel de gestion de flottes des tablettes – DANE
- la direction de l'établissement, les référents numériques « tablettes » et les professeurs principaux
- le Département pour l'unique donnée : le numéro d'inventaire des tablettes distribuées

## Durée de conservation des données

- Les données collectées et traitées, seront conservées, pendant toute la durée du confinement (hors archivage réglementaire).

### Sécurité

Le règlement intérieur de l'établissement, la charte informatique et leurs annexes s'appliquent pleinement dans le cadre de ce dispositif de prêt de tablette.

### Les droits des personnes concernées sur les données les concernant :

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi 2018-493 du 20 juin 2018 et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 sur la protection des données, les personnes concernées disposent d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, de suppression et d'opposition pour motif légitime au traitement des données les concernant directement ou individuellement auprès de chaque responsable de traitement.

### Exercice des droits :

Les personnes concernées, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, pourront exercer leurs droits :

- en contactant la Cellule Académique de la Continuité Pédagogique (CACP) pour les traitements relevant de la responsabilité de M. le Recteur
  - par courrier postal  
Rectorat – Cellule Académique de la Continuité Pédagogique – Exercice des droits  
24 Avenue Georges Brassens CS 71003 97743 Saint-Denis Cedex 9
  - par mail : [continuite-pedagogique@ac-reunion.fr](mailto:continuite-pedagogique@ac-reunion.fr)
- en contactant le chef d'établissement pour les traitements relevant de la responsabilité du chef d'établissement
  - par courrier postal : Collège de Trois Bassins, 19 rue Georges Brassens 97426 Trois Bassins,
  - par mail : [ce.9740085@ac-reunion.fr](mailto:ce.9740085@ac-reunion.fr)